



Canada
Province de Québec

Municipalité de Saint-Julien

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSSIGNÉE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE /SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE,

Le conseil de la municipalité de Saint-Julien a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 12 décembre 2014, le règlement # 351 relatif aux taux d'imposition 2015.

Toute personne intéressée par ce règlement, peut le consulter au bureau municipal situé au 787 Chemin St-Julien, aux heures de bureau.

DONNÉ à St-Julien ce 6^e jour de janvier 2015.

Josée Bournival
Directrice générale / secrétaire-trésorière